

DE

Dossier concernant un Tableau attribué
à représentant Judith Holopocene "M. S. Montaroi"

No 4065

Deblieu attribue a Joseph - 44^e & Alcantara

Pres et de ~~leurs~~ per
 aut & ~~Volontaires~~ Cens
 Vol' Ctt. demande en
 l'interim de l'ari ~~per~~
 seulement ~~not~~ ~~per~~ ne pourri
 accueillir -
 Leur en ces dit c. ou
 L. C: d'entrie ~~et. m~~
~~Notre h. m. m. m.~~
 Cens. de ent ~~per~~ il en
 pret. pour assurer et
 faciliter les ~~travaux~~ ~~de~~ ~~travaux~~
 p. ciation en la ~~de~~
~~soient~~
 Vierge l'union ~~de~~ ~~la~~
~~examen~~
~~appreciation~~ ~~siens~~ ~~de~~ ~~de~~
 dans les lieux de ~~travaux~~
 et d'avis qu'il n'y a
 par lieu de ~~travaux~~
 tout. pour le ~~travaux~~

~~offres de l'union~~
~~des propositions~~ ~~puissent~~
~~per~~ ~~de~~ ~~de~~ ~~de~~
 des propositions de
 de de de de de de de
 le ~~travaux~~ en question
 Truly C. L. C. S.
 L'Union
 }

MINISTÈRE
DE
L'AGRICULTURE
ET DES
TRAVAUX PUBLICS.

DIRECTION

de

Beaux-Arts

N° 26412

N. B. Rappeler dans la réponse la date et le numéro de la dépêche, ainsi que l'indication de la direction.

ANNEXE.

SOMMAIRE

Bruxelles, le 29 Janvier 1896.

Messieurs,

J'ai l'honneur de rappeler à votre souvenir le contenu de votre lettre du 5 décembre dernier, n° 4065, relative au tableau attribué à Raphaël, représentant Judith coupant la tête d'Holopherne.

Il me serait agréable, Messieurs, de connaître la suite qui a été donnée à cette affaire.

Agitez, Messieurs, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Ministre,
Edm. van der Linden

À la commission directrice des musées royaux
de peinture et de sculpture

(M. E. Van Mons, secrétaire)

PL

à la suite de V^{tre} lettre
du 7^e Cⁱ, nous avons
été de vous faire un ma-
ti. par le Com^{te}. Son
insist. pour que le
tallier de la Cour à
Naples & que vous
avez bien off. vous off. de
ceux de la Cour
pour le Collège
de la M^{re} de l'Etat les
m^{re}. à la ^{appréciation} ~~la~~
au Palais de B &

à son examen /

Quand les loeurs m'ont
je d'elles en effet il
lui et l'acte d'examen
le. ou m'ont présenté
à d'elles le p'p'ement
je all' et appla. à
fournies à leur b'p't
de l'esperant.
~~Donc~~ m. y
M. l'ont bien m'ont
d'elles à l'ont
en usage généralement
et l'ont m'ont m'ont
p'p'ent d'elles et
A. L. C. D.
m
f

6
Bruxelles, le 7 Janvier 1896.

Monsieur

Je vous confirme l'entretien que j'ai eu l'honneur d'avoir avec vous vendredi dernier relativement à mon tableau de Raphaël. —

Si je n'ai pas répondu aux lettres qui m'ont été adressées c'est que la condition d'envoyer le dit tableau au Palais des Beaux-Arts ne me convenait pas; cette détermination a été prise, à la suite des mêmes demandes répétées de la France, de l'Angleterre, de l'Allemagne, de la Suisse etc.

Si le gouvernement désire envoyer des experts chez moi, rue du Progrès, 104, Schaebeek, pour visiter le tableau, en m'indiquant le jour et l'heure de leur visite, je me mets à leur entière disposition.

Veuillez agréer, Monsieur le Secrétaire, l'assurance de ma considération distinguée.

O. d'Alcantara

Monsieur Van Mons Secrétaire aux Musées
Royaux de Peinture à Bruxelles.

Musée 19 x 24

a Paris d'Alcantara

Don de Papier 104

Sp

87

Vous avez l'honneur
de s'appeler à l'été l'ancien
M. C. de 11 C, l'ancien
ministre de l'ancien adresse
à M Van Melkebatte
le 13 d'octobre,
l'Etat de l'ancien le d'ancien
à l'ancien l'ancien l'ancien
à l'ancien l'ancien l'ancien
"L'ancien l'ancien l'ancien"
l'ancien l'ancien l'ancien
l'ancien l'ancien l'ancien
l'ancien l'ancien l'ancien
l'ancien l'ancien l'ancien
l'ancien l'ancien l'ancien

dirigier man Ihre Expeditionen
 Son, v. man Expedition,
 i. left & man von prin

Sept 29

6. 100

625



Russell 11 X 9/11

a New & abundant
in the Project 104
E.H.

2
8
—

à la suite d'un bon
Mentor de New & Minors
de l'association des T. P.
à des B. A., élat. m.
à un talent attri-
à Raphaël & Vernet
Méth. Caput & th
D'Hélène - & son
Vas est. R. Vouch. off.
de l'été pour la collection
de l'été pour les
honneur de l'été
l'été pour l'été.

Le Capre d'un l'été, resté
sans ~~épouse~~ jusqu'à 6 fois ~~par semaine~~
à mesure, du début de
13 Novembre jusqu'à
M. J. Van Melckebek
domicilié à Runkle,
Rue de ^{Nord} ~~Mine~~ 62
Lettre ^{que} ~~parvenue~~ vous
adressé, au sujet de la
meille table, avec de
proposition d'achat —

Vous supposez ~~pour~~
~~quel~~ ~~l'achat~~ des ~~bois~~
que cette personne est
accusé avec vous, ^{surapoint} et par
mes larmes ~~je~~ ~~de~~ ~~vous~~

Veuillez me
faire parvenir ~~à l'adresse~~
~~l'adresse~~ la somme
à M. M. de ~~prophète~~
Sincèrement
A. L. L.
L.
y

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE & DE SCULPTURE
DE BELGIQUE

N° 406P

Reualla 5 X' 44

à Monsieur le Ministre
de l'Instruction de T P L des
B A
44

à la suite de la Vte
de poche du 4 Courant
(daté de B A N°
26412) approuvé
à notre bureau ch
le 28 octobre dernier,
Monsieur s'engageant que
la présente & l'encas
haut un tableau offi:
ciel à Raphaël &
intitulé " Jeune fille en
peinture le tit. à N. L.
phorne " par ardeur

L'honneur de vous faire
connaître que nous avons
été saisis de cette
même affaire, par
lettre de l'académie (cette
même lettre, dernière sem-
blable à celle que vous
nous avez bien voulu
nous communiquer)

concernant de M. P.
Van Meelbeke, domicilié
à l'Académie de Bruxelles, Bos-
sant de l'art 62 -

Cette-ci par lettre
en date du 13 Février
provisoire, & nous vous

& bien que de l'avis de
quelques membres qui
étaient en l'occasion
de l'examiner, son
acquisition ne paraissant
guère de ^{probable} chance
~~serait~~

une décision prise de
l'avis de l'Académie
du 11 de même mois
et l'avis à l'Académie
bien, conformément à
l'avis et l'avis, sur
l'avis en question
de l'avis de l'Académie
arts pour être bien
mis à l'Académie de
l'Académie d'arts

Mais nous avons
jusqu'à la fin aucun
rapport à l'avis
Mais nous allons
nous mettre à l'avis
en rapport avec l'avis
de l'avis d'arts

Aut original

dont il est fait
mention dans Vob
dupliqu du 28 octob
dernier, en lui ex
posant les démarches
auxquelles il
donne lieu ~~notamment~~
~~pour~~ l'officier. qui
s'en occupe - &

dont vous nous informez

de vos ~~par~~ ~~con~~ ~~se~~ ~~ments~~,

le hit, en temps utile - L. Lantier

Veuillez &

P. L. C. D.

L. Lantier

MINISTÈRE
DE
L'AGRICULTURE
ET DES
TRAVAUX PUBLICS.

—
DIRECTION
de
Beaux-Arts.

—
N° 26412.

N. B. Rappeler dans la réponse la date et le numéro de la dépêche, ainsi que l'indication de la direction.

—
ANNEXE.
—
SOMMAIRE

Bruxelles, le 4 décembre 1895.

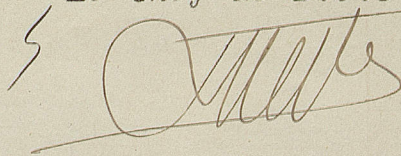
Messieurs,

J'ai l'honneur de rappeler à votre souvenir, ma dépêche en date du 28 octobre dernier, même numéro que la présente, relative à l'offre de vente d'un tableau attribué à Raphaël et de vous prier de vouloir bien me faire connaître la suite qui a été donnée à cette affaire.

Agréiez, Messieurs, l'assurance de ma considération distinguée.

Pour le Ministre:

Le Chef de Division,



1895. - 28. - Imp. E. Daem. - 1257.

A la Commission directrice des Musées de peinture
et de sculpture de l'Etat,
à BRUXELLES.

A VENDRE

LE SUPERBE TABLEAU

Judith coupant la tête d'Holopherne

peint par RAPHAËL

Notice et reproduction des documents d'experts.

Judith mettant la tête d'Holopherne dans un sac, que lui tend sa suivante, est un tableau peint sur panneaux en bois de cèdre du Liban, mesurant 1 mètre 90 centimètres de haut sur 2 mètres de large. Dès l'origine, ce tableau est toujours resté dans la famille de di MILIA DE CALITRE, province d'Avellino (Italie) jusqu'au moment, où un membre de cette famille, prenant l'habit religieux, se le fit suivre dans le couvent où il entra; mais en 1866, ayant eu lieu en Italie la suppression des couvents, et les religieux obligés de réintégrer leur foyer, le tableau revint aussi là, d'où il était sorti. Ce n'est qu'en 1870, qu'il fut expédié en France, au professeur Bianchi, qui le garda auprès de lui, dans une caisse, jusqu'en 1886, et le mit à l'abri au Mont de Piété de la rue des Blancs Manteaux (à Paris) lorsqu'il se fixa à Bruxelles, où il le fit venir à la fin de 1894.

Voici maintenant la copie de la lettre qu'écrivit **Monseigneur Evangeliste di Milia** à **M. Bianchi** :

Évêché de Cassano all. Jonio etc.

Par la présente, nous autorisons le professeur Bianchi, à vendre pour **Lires 200,000**, le tableau de Raphaël, représentant **Judith et Holopherne**, qui faisait partie de la collection de peintures des R. R. P. P. Dominicains, en un couvent des environs de Naples (massa Lubente) lequel après la suppression des ordres religieux, revint à la famille Evangeliste di Milia.

P. S. — Il existe un morceau de parchemin vieux, qui restait attaché derrière ce tableau, portant en latin ceci :

Cher Fabrice d'Aquapendente. Je te confie ce chef-d'œuvre de Judith coupant la tête d'Holopherne, en mémoire de notre ami Raphaël, qui l'a dessiné et peint, année etc., etc.

1^{re} EXPERTISE

« Je soussigné, déclare avoir expertisé un tableau représentant la décapitation d'Holopherne ;
» ce tableau, peint sur bois de cèdre du Liban, est une œuvre de grand mérite et d'une parfaite
» conservation, peinture Italienne, de l'école de Raphaël, surtout les têtes des femmes ont la même
» grâce et finesse des œuvres de ce précieux maître; les draperies et accessoires sont également bien
» traités. Je considère cette œuvre digne d'un musée ou d'une célèbre galerie. »

Bruxelles, etc.

(Signé) J. LOUVOIS, expert,
58, Boulevard du Nord, Bruxelles.

2^{me} EXPERTISE

CHER MONSIEUR,

« Nous avons vu, mon ami Nossechs, Directeur de l'Académie Royale des Beaux-Arts, de » Termonde, et moi, votre tableau. Nous n'étions pas, je le reconnais, sans prévoir la probabilité » d'une déception, et sans redouter la pénible nécessité de vous dire notre avis en ce cas, mais il n'en » est heureusement pas ainsi, loin de là, c'est bien réellement une œuvre de valeur. On vous dit que » c'est un Raphaël, l'affirmer n'est pas de notre compétence, tous ce que nous pouvons dire, c'est que » dès le premier aspect, nous l'avons jugé tel, et que cette toute première impression s'est trouvée de » plus en plus justifiée tout le temps que nous avons mis à l'étudier en détail. »

Agréez, Monsieur, etc., etc.

(Signé) J. MATHYSEN,
259, Rue des Palais, Bruxelles.

3^{me} EXPERTISE

« J'ai examiné à diverses reprises, le tableau représentant **Judith ayant coupé la** » **tête d'Holopherne**, qui m'a été soumis par M. le Comte P. d'Alcantara, et que l'on a » toujours reconnu depuis sa création, dont on peut poursuivre l'authenticité selon les pièces que l'on » m'a montrées, depuis mon premier examen, comme une œuvre de Raphaël d'Urbino.

» D'après ma conviction loyale et sincère, exprimée en toute liberté, sans pression ou promesses » aucunes, j'estime que le tableau est bien une œuvre incontestablement authentique. A première vue, » on reconnaît les qualités délicates du dessin, de sentiment et d'expression, qui caractérisent Raphaël. » Les deux figures de femme, Judith et sa suivante, sont bien de ces types de vierges idéales, comme » le divin maître seul savait en créer. Elles sont d'un modelé pur et fin, au point de vue de l'exécution » sure et non relâchée, dont les meilleures productions du peintre florentin, portent l'empreinte. Rien » n'est guindé ni étudié, quant aux lignes, quoique la correction frappe de suite, comme dans une » œuvre fortement travaillée. La tête d'Holopherne est d'une saisissante réalité et fait reculer d'épouvante » le spectateur par son expression douloureuse, sans qu'il y ait grimace ni contraction produite dans » l'intention de l'effet. Le corps livide comme ton, est au point de vue du coloris, un tour de force » accompli. Les grands maîtres de l'école flamande, Rubens ou Van Dyk, par exemple, tant d'années » après, n'ont pas mieux fait la nuance cadavérique, sans provoquer la répulsion; la nature vivante est » encore parfaitement indiquée sous ce corps privé de tête. Il en est d'ailleurs de même des corps » vivants des femmes que l'on sent palpiter par leur solidité peu apparente, sous les vêtements si » gracieusement drapés. L'harmonie de la couleur est une des qualités maîtresses de cette œuvre, dont » le sujet était d'une exécution peu facile. Il fallait, pour le traiter de pareille façon, un vrai maître. » Le fond est traité bien simplement; à peine une indication d'étoffage, au lieu du ciel, une accentuation, » sans la moindre affectation d'un camp, dont la tente est parsemée d'étoiles. C'est que l'unité » d'expression devait se rapporter exclusivement aux personnages. La sobriété des détails est uniquement » l'apanage des maîtres du pinceau, comme de ceux du ciseau et de la plume.

» Maintenant, la couleur générale, qui domine cette œuvre si exceptionnelle, donne lieu à certaine » surprise, dans laquelle ne se trouve point la moindre dépréciation d'art. Raphaël, comme tonalité » accentuée, n'a pas souvent travaillé de la sorte. On se demande si l'on ne se trouve pas plutôt en » présence d'un tableau de Pérugin. En effet, la chaleur du coloris fait beaucoup penser au maître de » Raphaël, qui semblait parfois tenir en suspens, au bout de son pinceau, un rayon de soleil, qu'il » finissait par fixer sur son œuvre. Par contre, la placidité du ton, si l'on peut s'exprimer de la sorte, » bien propre à Raphaël, nous éloignerait des « faines » de son maître, qui faisait plus gras. Ces points » caractéristiques du tableau **Judith ayant coupé la tête d'Holopherne**, prouvent » justement que Raphaël était encore sous l'influence de son maître, tout en étant affranchi de l'école, » puisque ses qualités propres et maîtresses y sont déjà en plein; c'est au contraire, d'une heureuse » combinaison, que ces deux qualités typiques réunies, caractérisant une époque picturale, aussi » éclatante de la renaissance italienne, que celle dont nous voyons une expression parfaite, à tant de » points de vue. Au surplus, jamais l'authenticité de ce tableau, ne pourrait être contestée par n'importe » quelle personne ayant autorité d'expert. Si doute il y avait, il ne pourrait y en avoir sur l'originalité » si accusée, et si indiscutable, mais seulement sur l'intéressant point d'interrogation « Est-ce un Raphaël » ou un Pérugin? » L'attribution à l'un ou à l'autre ne diminuerait pas la valeur du tableau. Nous » avons fait voir, par nos appréciations tirées de la synthèse de l'œuvre, que nous penchons de » préférence vers l'attribution définitive, pour un Raphaël.

» Le tableau mesurant 1 mètre 90 centimètres de hauteur sur 2 mètres de largeur, est peint sur » panneaux superposés, dont quelques parties se sont disjointes, simple réparation matérielle à y faire, » au moyen de ce que l'on appelle un quartelage, en termes de restauration propres à notre pays. » Quant aux preuves d'authenticité, preuves matérielles, on m'a montré des documents qui établissent » l'existence du tableau depuis sa création, et toutes les fluctuations de son passé qui m'engagent même, » à aimer davantage cette œuvre, dont la valeur artistique est déjà si grande. Ces documents, je ne les » ai vus, comme je l'ai dit en commençant, qu'après mon premier examen; ils n'ont donc pu m'influencer » en ce moment-là, et après des inspections attentives, trois fois répétées, je reste toujours sous le coup » de la même impression. Le tableau, d'après moi, n'a jamais subi la moindre retouche. Il est dans sa » première virginalité, avec l'altération peu sensible du temps. La restauration entreprise par un » praticien habile, ne serait pas fort difficile, puisque le pinceau n'aura rien à y faire. Parmi les preuves » documentaires que l'on m'a montrées, j'ai vu une pièce relatant l'historique du tableau qui a été » fait pour le couvent des R. R. P. P. Dominicains, à (massa Cassano) où il est resté jusqu'à la » suppression des couvents en Italie (1866) époque à laquelle il est rentré dans la famille de di Milia » de Calibri: un vieux parchemin qui porte en latin, l'attestation d'un ami de Raphaël et l'autorisation » de vente de l'Evêque de Cassano. »

Bruxelles, le 7 mai 1800 quatre-vingt quinze.

H. VERSNAEYEN,

Expert d'Art; Publiciste; Ancien chef des Beaux-Arts au Gouvernement provincial » de la Flandre Occidentale; Ancien secrétaire de la Commission des monuments » de la dite province; Rédacteur en chef du *Moniteur de la Numismatique*, de » la Sigillographie et des branches auxiliaires de l'histoire.

4^{me} EXPERTISE

« Je soussigné, déclare avoir examiné un tableau représentant **Judith et Holopherne**.

» Ce tableau, peint sur bois, malgré les fentes dans les panneaux, et les inévitables détériorations » et signes du temps, est d'une belle conservation, et une œuvre pure et sans retouches.

» Si, au premier abord, on est dérouté par le traitement du corps d'Holopherne et des accessoires, » après examen, on se sent attiré par Judith seule, pénétré par l'expression d'innocence virginale, le » charme et la suavité de cette figure, toute raphaelesque, etc., etc. On ne peut nier que les deux femmes » avec la tête d'Holopherne, et par cela même, tout le groupe du milieu du tableau, soit dû au pinceau » du maître des maîtres, Raphaël.

» **La tête de Judith** rappelle même dans sa facture, et sa pose, la « Madonna della Sedia » » la tête d'Holopherne est le type des St-Joseph du maître, c'est une œuvre magnifique digne d'une » de nos grandes collections. Voilà l'impression que j'ai eu du tableau, et que j'énonce par la présente.

» Les possesseurs de ce tableau ont des pièces établissant son authenticité, son historique, etc., etc., » pièces que je n'ai pu approfondir, mais qui, pour un amateur, seront d'une valeur incontestable. »

Bruxelles, le 9 juillet 1895.

(Signé) STANISLAS TOEPLITZ,
10, Rue du Gentilhomme.

Pour tous renseignements concernant la vente de ce tableau, s'adresser » à M. Georges VAN MELCKEBEKE, 62, boulevard du Nord, à Bruxelles (Belgique)

Mardi 13 9 - 1844

à Monsieur l'Am. Melchior
Boulevard du Nord 62

Y

28

à la suite de votre lettre
du 7 C^{te} pour vous
l'honneur de vous faire
connaître, que j'ai vu
l'usage et l'usage, le
Moyen offert. ou
Nest, pour la collection
de l'Etat doit être
bonifié à l'union de
la C^{te} Direction -

Il vous envoie
Mon de vous envoie à la

J. in, L. t. M. am. instit.

"Jusitk & K. o. pher m."

que per l'objet de l'Etat

l'Etat. ^{par la prière} prière, & l'Etat

l'Etat l'Etat de

Palais de B. A. 2

de l'Etat n. 1

en continuant le

prix qui vous a donné

de l'Etat &

O. l. c. o.

l'Etat

l'Etat

GEORGES VAN MELCKEBEKE

BOULEVARD DU NORD, 62

BRUXELLES

Téléphone 54

Bruxelles, le 7 novembre 1893.

Messieurs les Membres de la Commission
des Musées Royaux.
Bruxelles.

Messieurs,

Je prends la respectueuse liberté de vous adresser, sous ce pli, deux exemplaires de la notice relative à un tableau que je suis chargé de vendre.

Vous verrez, par cette notice, le Caractère d'authenticité qui s'attache à cette œuvre, dont l'apogée semble marquer dans l'un de nos musées de la Capitale.

Je me tiens à la disposition du délégué qui vous voudra bien m'envoyer, éventuellement, et dans cette attente, je vous présente, Messieurs, l'assurance de toute ma considération.

G. Van Melckebeke

MINISTÈRE
DE
L'AGRICULTURE
ET DES
TRAVAUX PUBLICS.

Bruxelles, le

28 ^{8^{he}} = 1895.

DIRECTION

de

Beaux-Arts

N^o 26412

N. B. Rappeler dans la réponse la date et le numéro de la dépêche, ainsi que l'indication de la direction.

1 ANNEXE.

SOMMAIRE

Messieurs,

M. J. Alcantara (104, rue du Progrès), offre de céder à l'Etat un tableau attribué à Raphaël, représentant Judith et Holopherne. Je vous prie, Messieurs, de vouloir bien vous mettre en rapport avec le propriétaire du dit tableau, afin d'examiner et d'avis. En joint la circulaire jointe à la lettre de M. J. Alcantara.

Agreez, Messieurs, l'assurance de ma considération distinguée.

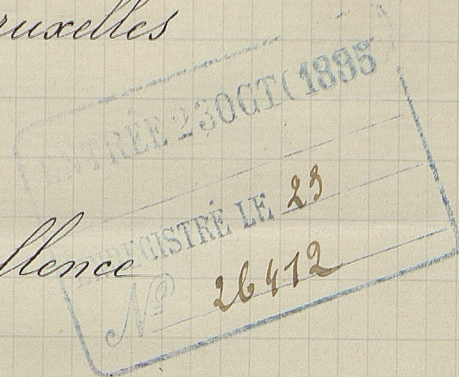
L. Minget,
Le Ministre,

A la Commission directrice
des musées de peinture et de sculpture
de l'Etat.

A son Excellence le Ministre des Beaux Arts
à Bruxelles

N. Leclercq

Excellence



Je suis en possession d'un tableau du peintre Raphaël dont je voudrais trouver acquereur. Comme vous le verrez par les pièces ci jointes. Le tableau n'est jamais sorti de la famille de di Milia de Calitri que les expertises faites dont copies également ci jointes attestent parfaitement l'authenticité, on me fait différentes offres de Londres, de Berlin de la Pologne, je crois qu'il est de mon devoir, comme Belge, de le présenter à mon gouvernement, dont aucun tableau de ce maître ne figure dans ses musées royaux.

Si le gouvernement consentait à entrer en négociation avec moi pour l'achat du dit tableau je ferais de grands

sacrifices pour qu'il restât
en Belgique, de plus j'accor-
derais toutes facilités de
paiement.

En attendant une réponse
le plus tôt possible Veuillez agréer
Excellence, l'assurance de la
plus haute considération de
votre dévoué serviteur

C. d'Alcantara

Bruxelles le 22 octobre 1895
104, rue du Progrès